



La gazette de Tour de Faure

Année 2024, N°unique

Date de parution : 26 décembre

Sommaire :

- Le mot du maire P1

Aménagement de notre territoire

- Recensement P2
- PLUI P2
- Les travaux effectués et en cours P3
- Les travaux décidés P3
- Les travaux envisagés P4
- Le cimetière P4

Vie communale

- Voie verte P5

Animations

- Cinéma P5

Les associations

- Pétanque P5
- Randonnées P6
- Activités physiques P6
- Culture et loisirs P6
- Astronomade P6
- Le marché P6
- Le comité des fêtes P6
- Un champion de France P7
- La médiathèque P7
- La MAM P8

Animations en 2025 P8

Le mot du maire

En cette fin d'année, mes premières pensées vont vers ceux qui nous ont quittés et à leurs familles, ainsi qu'à ceux qui vivent des moments difficiles touchés par la maladie.

Nous avons vécu en 2024, une année très « agitée » sur le plan politique, deux élections, quatre gouvernements, avec de l'instabilité et beaucoup d'incompréhension.

Espérons que 2025 nous apporte un peu plus de sérénité et d'assurance, nous en avons tous besoin. Les collectivités, qui par leur capacité à porter des projets participent grandement au développement du pays attendent de savoir si le prochain budget de l'état les sortira du « brouillard » et leur permettra d'établir leur propre budget 2025.

Notre village malgré tout continue à être attractif, nous enregistrons l'arrivée de nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration. Par ailleurs, la commune a le plaisir d'accueillir trois nouveau-nés à qui nous souhaitons ainsi qu'à leurs parents, tous nos vœux de bonheur.

Deux nouveaux commerces ont ouvert leurs portes : Les Pizzas du Quercy (au rond-point) et SOS Traiteur (532 route de Mélines) ainsi que d'autres activités, nous leur souhaitons pleine réussite.

Notre école Lot Célé affiche toujours une grande attractivité, 75 enfants la fréquentent venant de 12 communes différentes ! Merci à l'équipe enseignante et au personnel qui assurent les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires en fournissant un travail de qualité.

Nos associations continuent à afficher beaucoup de dynamisme à l'image de la

plus « jeune » La Boule Montagnacaise, notre club de pétanque qui va atteindre pour 2025 le cap des 30 licenciés, et qui anime été comme hiver le place du village.

Au niveau des projets, nous avons engagé une étude avec le concours des services du département (SDAIL) et du CAUE du lot pour l'aménagement de la traversée du bourg, devenue indispensable du fait de la « fréquentation » accrue de l'avenue de Montagnac, il est essentiel de « réguler » la circulation notamment entre la boulangerie et le rond-point et de créer du stationnement.

Du 16 Janvier au 15 Février, nous allons procéder au recensement de la population de Tour de Faure, cette opération est très importante pour le devenir de la commune, (le dernier recensement datant de 2019), en effet le nombre d'habitants détermine entre autres les dotations de fonctionnement versées par l'état.

Samedi 11 janvier 2025, à partir de 18 heures, nous nous retrouverons tous au Foyer Rural pour les vœux du maire et du conseil municipal et fêter ainsi ensemble la nouvelle année.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2025, qu'elle vous apporte ce que vous attendez, et surtout une bonne santé à vous et à vos proches afin de pouvoir réaliser tous vos projets.

« Ce n'est pas que nous disposons de très peu de temps, c'est plutôt que nous en perdons beaucoup »

(EPICTETE Philosophe grec)

Patrick TEYSSÈDRE



AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Recensement de la population

Du 16 Janvier au 15 Février 2025 aura lieu le recensement des habitants de Tour de Faure.

Ce recensement est très important pour notre commune, de sa qualité dépendent le calcul de la population légale et sa prise en compte pour déterminer la participation de l'état au budget communal.

Les données collectées servent à comprendre l'évolution démographique de notre commune et d'ajuster l'aide publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs notamment (école, voirie, et autres investissements).

Votre participation est essentielle, le recensement est un devoir civique simple et utile à tous.

Un agent recenseur dument habilité a été désigné en la personne de M. Joseph CONQUET qui vous transmettra les documents nécessaires,

en main propre ou dans votre boîte aux lettres.

Je vous remercie de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil et de répondre rapidement à cette enquête à partir du 16 Janvier 2025, en privilégiant la réponse par internet sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Merci par avance à vous tous pour votre participation



Les nouvelles entreprises sur Tour de Faure :

Nous rappelons que les entreprises qui se sont installées sur TdF peuvent se présenter auprès de la mairie et se manifester pour exister sur le site de la commune et obtenir ainsi plus de visibilité.
www.tourdefaure.fr

Le PLUI

Depuis Mars 2024, nous sommes soumis aux règles d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui regroupe les 36 communes du Grand Cahors.

De nombreux terrains classés en zone urbanisable dans le PLU de Tour de Faure (datant de 2010) ne le sont plus aujourd'hui dans le PLUI.



Si vous voulez connaître facilement la situation de vos terrains, nous vous invitons à consulter via internet le site : GEOPORTAIL Cadastre, vous tapez votre adresse ou le nom de votre commune (Tour de Faure 46330) et vous aurez la vision de l'ensemble de la commune ainsi que tous les règlements graphiques et écrits, avec ce qui est autorisé et ce qui est interdit suivant le classement en zone de vos parcelles (U ou A ou N en autre).

AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE (Suite)

Les travaux effectués et en cours

Eclairage et enfouissement des réseaux rues Jean Fourgous, de l'Eglise Saint Etienne et angle de la rue de la villa romaine.

Sécurisation d'un chemin communal et de son mur de soutien à GARIVAL pour donner suite à effondrement et glissement de terrain, un enrochement a été nécessaire pour palier à ce problème.

Réfection du chemin de la Combe du Roc de Jacquou jusqu'au château d'eau. Des saignées ont été réalisées afin de diminuer le flux de l'eau de

ruissellement dégradant le chemin.

Sécurisation des portes d'accès à la salle du foyer rural, afin de permettre un

accès permanent aux toilettes du foyer par la porte latérale.

Réfection du chemin de la plaine.



Les travaux décidés

Extension de la cour de l'école

Dans le cadre de l'étude d'une solution pérenne pour la surface enherbée de la cour de récréation de l'école qui se dégrade régulièrement, il a été décidé de mettre à la disposition des élèves une surface d'environ 400 mètres carrés à prendre sur le terrain situé vers le carrefour entre la rue du colombier et la rue de l'Eglise Saint Etienne. Ce terrain sera bien entendu sécurisé par un grillage et un accès sera prévu pour ultérieurement y installer une aire de jeux ouverte au public..

Terrain de football

Sécurisation de la zone devant les vestiaires du terrain de foot en décapitant les peupliers à risque, voire en abattant si nécessaire ceux qui sont malades, présentant un risque pour les personnes y stationnant.

Locaux municipaux

Réfection du pignon Est de l'atelier municipal et réfection de la remise le séparant du foyer rural.

Sécurité routière.

Mise en place d'un dispositif de ralentissement des véhicules sur l'avenue de Montagnac entre le rond-point et le foyer, sous forme d'une écluse, entraînant une forme de circulation alternée. A ce jour l'expérimentation jusqu'au 31 janvier 2025, d'un dispositif mobile permettra



d'apprécier son positionnement.

Ce dispositif sera ensuite définitivement réalisé et végétalisé.

Le financement de ces travaux est assuré en partie par la subvention d'une aide au titre « des amendes de police », une partie de vos contraventions retombe d'une manière infime sur le financement de certains projets liés à la sécurité !!!

Le Car des services publics

Le car des services publics itinérants vient à vous pour vous accompagner dans vos démarches.

Prochains passages :
17 janvier et 21 février à Tour de Faure :

Les prochains passages seront sur le site web de Tour de Faure rubrique « actualité » dès que disponibles.

AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE (Suite)

Les travaux envisagés



**La mairie reste
au service de
tous les citoyens
de Tour de Faure
pour toute
information**

Régulation et sécurisation de la circulation dans le centre bourg et aménagements.

Les aménagements à venir vont porter d'une part sur les abords de la mairie et le terrain servant de parking au niveau des poubelles. Les travaux viseront à mettre en valeur cet édifice et à arborer partiellement le terrain tout en matérialisant le stationnement.

D'autre part ces aménagements concerneront le quartier boulangerie et garage, ainsi que le carrefour entre l'avenue de Montagnac et la rue de l'Eglise Saint Etienne. Des études préliminaires menées conjointement par le CAUE du LOT et le SDAIL (service ingénierie du département) nous ont été transmises et sont à l'étude.

L'objectif est de réaliser un aménagement qualitatif favorisant la perception d'un cœur de village, tout en incitant les automobilistes à réduire leur vitesse, et de créer des zones de parking en bordure de la départementale sur le quartier

boulangerie et garage.

Les chiffres en notre possession font apparaître un coût important qui dans les conditions actuelles doivent être analysés pour ne pas grever notre budget. Des arbitrages seront certainement à faire compte tenu de la raréfaction des subventions.

Par ailleurs il est à noter que le Département est en réflexion sur un nouveau positionnement et aménagement du rond-point qui pourrait éviter « le tout droit » de bien des automobilistes.

Rénovation et travaux Mairie et appartement au-dessus de la mairie.

Le coût des travaux et leur complexité, qui ressort d'une première étude, ainsi que la difficulté d'obtenir des subventions conséquentes, ne nous permet pas à ce jour d'envisager des travaux de rénovation des locaux de la mairie et d'aménagement de locaux destinés à la location, pour l'année 2025.

Le cimetière

Un travail a été effectué à la redéfinition des emplacements disponibles tant à la suite de la reprise qu'à la création de nouveaux emplacements pouvant notamment être destinés à la mise en terre d'une urne funéraire.

Après attribution des premières concessions aux demandes en attente, il reste à ce jour des emplacements

disponibles.

Pour tous renseignements la commune est à votre disposition.



VIE COMMUNALE

La voie verte n'est pas au point mort mais son développement subit quelques entraves. A ce jour le secteur à l'ouest de CAHORS est opérationnel. La portion entre CAHORS et ARCAMBAL est terminée et doit être ouverte au public prochainement. Cet hiver sera programmé le déferment de la voie. La so-

ciété d'économie mixte travaille sur les financements/subventions.

La complexité du dossier fait que se sera plus vraisemblablement en 2027.



Animations

Cinéma

Au Foyer Rural le dernier vendredi de chaque mois.

Retrouvez les films à l'affiche et l'actualité de CinéLot sur le site :

<https://www.cine-lot.com/les-films-%C3%A0-l-affiche/>



La mairie pense à ses aînés

Comme tous les ans la mairie distribue aux personnes de 75 ans et plus, un colis de Noël.

Les conseillers viendront apporter les colis à leur domicile. Ce sera aussi l'occasion de prendre des nouvelles.

Les associations

Pétanque

Une nouvelle association a vu le jour en décembre 2023 :

LA BOULE MONTAGNAISE.

L'association regroupe près de trente membres, un bureau a été constitué dont le président élu est Patrick PISTRE. Toutes personnes, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes désireuses de participer peuvent se manifester, l'adresse de l'association étant : Mairie Place Henri Redon à Tour de Faure.

Toutefois il n'est pas

nécessaire d'être membre de l'association pour pratiquer cette activité et vous serez toujours bien accueilli pour partager ces moments de loisirs.

Cette association fort dynamique a aménagé plusieurs terrains sous les platanes de la place du foyer et a mis en place un éclairage permettant un jeu nocturne. L'association a vu la création d'une équipe vétérans engagée en 2024 qui a représenté honorablement la commune en championnat. Pour 2025 plusieurs équipes seront engagées.



VIE COMMUNALE

Les associations (suite)



Site Internet :

Le site internet de la commune est accessible sur le lien suivant.

www.tourdefaure.fr

Vous y trouverez de nombreuses rubriques concernant la vie de la commune. Son contenu est mis à jour régulièrement. Si vous souhaitez faire passer des infos pour l'alimenter (offres d'emploi...) n'hésitez pas à le faire via le formulaire de contact sur le site.

Randonnées

Cette activité fédère de nombreuses personnes de la commune et des communes voisines. Un esprit de camaraderie anime les participants qui savent reprendre des forces après la

marche par une bonne collation. Les randonnées font l'objet d'un affichage dans les commerces et à la mairie.



Activités physiques

Il existe sur la commune une offre diverse pour pratiquer une activité physique. Nous vous invitons à prendre contact avec l'association ARTS ET TENDANCES, Madame Leslie SOULAT qui peut vous proposer des séances de Pilates et de danse Modern'Jazz ou Madame Laurence PUJOL qui de son côté peut vous proposer des séances de sophrologie, Qi Gong et Micromouvement.

Il existe en outre une association dénommée SPORT ET NATURE qui organise à l'échelle du territoire des compétitions de masse destinée aux



coureurs à pied ou à vélo, dont les dates figurent dans le programme festivités.

Tous les renseignements sont disponibles sur notre site internet.

Par ailleurs il vous est proposé tous les quinze jours les jeudi après-midi une randonnée accessible à tous au départ du foyer rural. Vous trouverez l'annonce de la randonnée à venir sur la page Facebook « Tour de Faure Solidaire » et par voie d'affichage à la boulangerie et au

Proxi.

CULTURE ET LOISIRS

Voilà une association qui a besoin de bénévoles. Son activité est de réunir et d'associer les aînés à des réunions, spectacles, repas et excursions. Son action est indispensable à la vie de notre commune.

ASTRONOMADE

Cette association a pour but de révéler et d'initier aux merveilles de notre ciel. Elle possède un équipement de haute qualité.

MARCHÉ

Cette association a pour but de gérer et développer notre marché estival, ainsi que son marché nocturne. Autre

mission importante tenir avec assiduité la buvette ouverte pendant le marché et participer à la gestion d'un repas à thème.

Cette activité nécessite des heures de présence l'été et les bénévoles sont bienvenus.

COMITE DES FETES

Traditionnellement le comité des fêtes a la charge de l'organisation de la fête du mois d'août. Il travaille sur la programmation des événements musicaux. Il assure la restauration rapide et gère avec un traiteur le repas traditionnel. Bien entendu lors des jours de fête il assure le service des repas et la gestion de la buvette.

VIE COMMUNALE (SUITE)

Christophe OVERNEY : 7e titre de champion de France

Un habitant de Tour de Faure mis à l'honneur CHAMPION DE FRANCE pour la 7ème fois, la commune est honorée et félicite le lauréat qui par son action met en valeur le village de Tour de Faure.



Médiathèque

Profitez de la médiathèque du Grand Cahors !

Le saviez-vous ? En tant qu'habitant du Grand Cahors, les Tour de Faurois.es peuvent bénéficier des collections et des services de la médiathèque du Grand Cahors et des bibliothèques de son réseau.

L'abonnement est **gratuit** pour les moins de 18 ans ou **5 € par an** pour les + de 18 ans (2 €

tarif réduit), et donne accès à :

100.000 livres, CD, DVD, livres-audio pour les enfants et pour les adultes,

- 150 abonnements à des journaux régionaux et nationaux et à des magazines à
- emprunter ou à lire à la médiathèque
- 1600 abonnements à des journaux régionaux et nationaux en ligne
- 10000 VOD (films, documentaires, séries et programmes jeunesse)
- des tablettes et des liseuses à emprunter
- accès à internet, à des PC, à des ateliers numériques,
- Plus de 2.000 cours en ligne, accessibles en illimité
- de la musique en ligne...

... et bien d'autres !



La carte unique permet d'emprunter et de retourner des documents dans toutes les bibliothèques du réseau : Cahors mais aussi Cabrerets, Pradines, Fontanes, Labastide-Marnhac, Le Montat, Espère, Mercuès, Catus, Pontcirq, Labastide-du-Vert, Trespoux-Rassiels ; ainsi qu'à la ludothèque du Grand Cahors.

Vous n'avez pas besoin d'être inscrit pour profiter des espaces de travail, bouquiner avec un

café, lire la presse, avoir accès au wifi, aux imprimantes, à la photocopieuse...

Vous pouvez assister librement à toutes les **animations** des bibliothèques : lectures de contes pour les petits, clubs ados, projections de film, expositions, conférences, rencontres avec des auteurs ou illustrateurs, ateliers de loisirs créatifs, jeux...

www.mediatheque.grandcahors.fr
(possibilité de s'abonner à la newsletter sur le site)

Facebook : Médiathèque du Grand Cahors
Application mobile MaBibli

MAIRIE DE TOUR DE FAURE

Mairie
Le bourg
46330 Tour de Faure

Téléphone : 05 65 31 26 23
Courriel :
mairie.tourdefaure@wanadoo.fr

Nous vous rappelons que la
mairie est ouverte au public
Accueil
du public

Le mardi : de 10h00 à 13h00
Le jeudi : de 15h00 à 18h00

Portable : 06 08 86 14 05
(urgences seulement et en
dehors des heures d'ouverture -
le maire ou l'un des adjoints)

Retrouvez-nous sur le web
www.tourdefaure.fr

La maison des assistantes maternelles à Saint Martin Labouval

Où en est-on ?

Après un 2ème appel à candidatures en
avril 2024, un binôme d'assistantes
maternelles a enfin été sélectionné ! Et
elles ont hâte de commencer !

Elles pourront accueillir 6 enfants dans
un premier temps, puis 8 par la suite.

La mairie de Saint Martin

Labouval ainsi que la communauté de
commune de Lalbenque Limogne sont
très actifs sur le projet !

Quelques formalités administratives
sont encore à réaliser avec la PMI et la

CAF, partenaires pour la mise en place
de cette grande aventure !

Puis les travaux vont enfin pouvoir
commencer pour la mise aux normes
du bâtiment et la réalisation du dortoir
pour les « boutchoux »

L'ouverture a pris un peu de retard
mais nous l'espérons pour la fin

d'année 2025 ou tout
début 2026 !



ANIMATIONS : DATES À RETENIR POUR 2025

- **Vœux du Maire : Samedi 11 janvier à 18 h au Foyer Rural**
- **8 février** : Repas APE
- **15 mars** : AG Culture et Loisirs
- **29-30 mars** : Rando vélos gravels avec Sport et Nature
- **27 avril** : Bourse des collectionneurs, vide grenier avec Génération Mouvements
- **11 mai** : Marché aux fleurs, vide grenier avec Génération Mouvements
- **23 mai** : concours départemental de pétanque avec Génération Mouvements
- **Du 24 au 25 mai** : Bal des fraiseuses
- **31 mai** : Journée sport et nature avec Sport et Nature
- **14 juin** : Repas fête des mères et des pères avec Culture et Loisirs
- **20 juin** : Fête de la musique avec APE
- **29 juin** : Salon du livre, vide grenier avec Génération Mouvements
- **Du 1er juillet au 31 août** : Marché estival
- **26 juillet** : Marché gourmand
- **3 août** : aubades de la fête avec le comité des fêtes
- **Du 8 au 10 août** : Fête du village avec le comité des fêtes
- **26 octobre** : Loto avec Culture et Loisirs
- **9 novembre** : Belote avec Culture et Loisirs
- **23 novembre** : Marché de Noël avec Génération Mouvements

Dates
à Retenir !

Il existe sur notre commune de nombreuses associations dynamisant notre village qui

permettent à toutes et tous de pratiquer une activité ou de se réunir. Nous vous engageons à consulter notre site et sur Facebook à l'adresse

« **Tour de Faure Solidaire** ».

Il est bien évident que ces formations ne peuvent vivre et fonctionner sans l'appui de bénévoles. Nous vous invitons à venir rencontrer les membres de ces associations pour en apprécier leur travail et si possible venir les rejoindre.